



## Communiqué de la section CGT Finances publiques 35

### DEGRADATION DES BASES DES COLLECTIVITES LOCALES,

### ARRETEZ LE MASSACRE !

En date du 30 novembre, la Direction demandait aux agents des SIP, par une note adressée aux chefs de services, de faire de la mise à jour de la taxe d'habitation LA PRIORITE DES PRIORITES: *«Dans la perspective de la détermination des bases de compensation des collectivités locales pour les années à venir, il convient de procéder, si la situation le justifie, à une campagne urgente et massive d'impositions supplémentaires de taxe d'habitation sur les résidences principales qui peut intervenir jusqu'au 2 décembre 2020 inclus. En effet, il a été constaté par plusieurs collectivités un écart significatif entre les bases prévisionnelles communiquées et les bases définitives résultant d'un défaut de mise à jour de la taxe d'habitation.»*

Traduction: il faut taxer à tout va, coûte que coûte, quitte à établir des rôles supplémentaires de taxe d'habitation de ...0 euro ou même d'établir des taxes d'habitations en secondaire sans avoir la certitude de leur bien fondé. Il sera bien temps de voir après !!!

D'ailleurs dans ce sens la note précise: *«Il appartiendra au redevable de demander ultérieurement le dégrèvement s'il n'occupe pas le local et de joindre les justificatifs de la vacance du bien ou de l'occupation effective des locataires».*

Lors du CTL du 14 octobre la délégation CGT avait alerté la direction des dangers de ses consignes: *«à cause du pool téléphonique, les agents des SIP n'ont pas pu procéder au traitement intégral des listes de mise à jour de la taxe d'habitation 2020».* Rappelons que la Directrice adjointe du pôle Gestion Fiscale expliquait à la délégation unitaire CGT/Solidaires/FO reçue en audience le 13 août: *«ce n'est pas la priorité, priorité au foncier!».*

Enfin, la note transmise en urgence aux agents le 30 novembre intervient seulement 2 jours avant la date fatidique pour la remontée des bases TH, fixée depuis plusieurs mois au 2 décembre !

Ce rétropédalage de la DG et des directions locales, dignes des pieds nickelés, pourrait prêter à rire, s'il n'était pas l'illustration de plusieurs éléments du contexte:

-Le mépris du travail des agents et de leurs missions, avec une priorisation à géométrie variable, au gré du calendrier des restructurations, et au détriment de certaines missions, jugées un temps secondaire, et qui restent pour autant indispensables.

-Le mépris des élus des collectivités locales, qui voient leurs bases dégradées par les choix de la DG, et par conséquent leurs budgets, dans un contexte où l'État ne cesse de se désengager, au mépris de toutes les promesses gouvernementales.

-L'incurie de la DG, qui n'a qu'une obsession: accélérer les restructurations nécessaires pour poursuivre et amplifier les suppressions d'emplois, quitte à inverser les priorités du jour au lendemain, à la sauce de son charabia managérial: Un jour, on met en place une «Task Force foncière» et le lendemain, on exige des «actions à engager» au détriment d'autres missions.

Ce problème est national, le syndicat national CGT Finances publiques intervient auprès de la DG pour exiger qu'aucune pression ne soit exercée sur les agents, dans un calendrier aussi ridiculement resserré.

Ce dérapage illustre également le grand chamboulement que la DG a décidé d'organiser «quoi qu'il en coûte» avec le NRP, la démétropolisation et le rapport Bonnet/Catanèse du 23 juillet 2020 au sujet des *«propositions d'évolutions des modalités d'organisation de l'accueil physique des usagers de la DGFIP»* dans lequel la DRFiP 35 est citée en exemple, notamment avec le test du «pool téléphonique» et du système des contre appels, lié à la mise en place de l'accueil sur RDV.

## Rapport Bonnet/ Catanese: la théorie du complot ?

La DG vient de mettre en ligne sur Nausicaa le rapport Bonnet/Catanese du 23 juillet 2020. Dans le contexte actuel, où il est régulièrement fait état de la «théorie du complot», revenons à ce qu'est un complot: Complot: *«projet d'une action commune concertée secrètement entre des personnes»* (Larousse).

Si on considère que deux individus ont rédigé un rapport, en plein été, avec des *«propositions d'évolutions des modalités d'organisation de l'accueil physique des usagers de la DGFIP»*, que ces propositions sont restées quasiment secrètes durant des mois, qu'elles ont été rédigées en douce, dans le dos des agents et de leurs représentants, et qu'elles consistent à tirer profit de la pandémie pour organiser de façon pérenne l'accueil du public à la DGFIP en «mode dégradé», c'est à dire sur le modèle de l'organisation mise en place à l'occasion de la campagne IR 2020, on peut légitimement se poser la question: **ne s'agit il pas d'un complot contre le service public et les agents de la DGFIP ?**

Qui a pu faire ça ? Des patients déçus par le professeur Raoult, des électeurs de Donald Trump suprématistes, des suppôts de Satan, ou des platistes ? Non! Messieurs Francis Bonnet, DRFiP de la région Rhône Alpes Cote d'Azur, et Jean-Paul Catanese, DRFiP de Bourgogne Franche Comté!

La publication de ce rapport prouve que la DG profite de la pandémie pour mettre en place ses plans destructeurs. Faisant référence à la crise sanitaire, le rapport précise: **«Ce contexte exceptionnel constitue une opportunité majeure pour réorganiser plus franchement et plus largement notre politique d'accueil, dans tous les services». .../... «Il faut tirer les leçons de la crise sanitaire actuelle et ne pas revenir à la situation antérieure» .../...» Cette situation constitue une opportunité unique pour atteindre les objectifs qui ont été fixés par le contrat avant ce contexte de crise».**

Ainsi, il est précisé que *«Compte tenu d'une part des évolutions structurantes déjà réalisées et de celles à venir, pour certaines dès 2020, et d'autre part de la crise sanitaire qui a démontré, dans un contexte contraint, la pertinence de la limitation de l'accueil physique, le contexte est exceptionnellement favorable pour une évolution forte de notre dispositif d'accueil physique, et plus généralement de notre stratégie de relation avec nos usagers».*

La cible fonctionnelle recherchée est ***"une organisation approchant celle mise en œuvre lors de la crise sanitaire, et plus particulièrement durant la campagne IR. Il s'agit de limiter les situations d'accueil à nos guichets aux cas qui le justifient réellement."***

### Tous les services de la DGFIP sont concernés:

*Rapport Bonnet-Catanese, Propositions d'évolution des modalités d'organisation de l'accueil physique des usagers de la DGFIP (Nausicaa > Pilotage et moyens > Stratégie Accueil > Guichet > Documentation)*

La DG franchit ici un cap supplémentaire dans sa funeste volonté d'en finir avec le service public fiscal de proximité et de réduire drastiquement les effectifs de ceux qui l'exercent. Elle fait preuve d'un cynisme glaçant dans le contexte que nous affrontons collectivement. L'empathie affichée il y a quelques semaines n'est plus de mise. La marche forcée pour qu'aboutissent les contre-réformes n'a pas repris, car en fait, elle n'a jamais été mise en suspens.

C'est pourquoi la DG souhaite généraliser le mode dégradé d'organisation de l'accueil physique et téléphonique, sous une forme industrialisée.

**La section CGT Finances publiques 35 revendique la suspension immédiate de toutes les restructurations, des fusions des secteurs qui sont anticipées dès décembre 2020, l'abandon du SDIF, l'abandon du NRP et de la Démétropolisation.**

**ARRETEZ LE MASSACRE! QUE VIVE LE SERVICE PUBLIC !**

Rennes, le 1er décembre 2020